

Juillet 2007



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Points 6 et 7 de l'ordre du jour provisoire

CONFÉRENCE TECHNIQUE INTERNATIONALE SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Interlaken (Suisse), 3 -7 septembre 2007

Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques et Déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques

À sa onzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a examiné le document intitulé « *Projet de priorités stratégiques - Version du Président* ¹ » et est convenue de le soumettre (voir l'*Annexe 1* de l'*Appendice* du présent document) à la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après dénommée la Conférence) pour examen dans le cadre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*.

La Commission a examiné le document intitulé « *Mise en œuvre et financement du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* ² » et est convenue de le soumettre à la Conférence (voir l'*Annexe 2* de l'*Appendice* du présent document).

La Commission a également examiné le document intitulé « *Déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques* ³ ». Elle a remercié le gouvernement de la Suisse d'avoir élaboré le projet de déclaration et est convenue de le soumettre à la Conférence pour examen (voir l'*Annexe 3* de l'*Appendice* du présent document).

La Conférence est invitée à examiner les trois textes et à adopter le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* dans le cadre de la *Déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques*.

¹ CGRFA-11/07/Inf.8.

² CGRFA-11/07/7.

³ CGRFA-11/07/8.

**ANNEXE
APPENDICE 1**

[

PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

INTRODUCTION

1. Les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹ sont un élément essentiel de la base biologique de la sécurité alimentaire mondiale, et elles fournissent des moyens de subsistance à plus d'un milliard de personnes. Une base de ressources diversifiée est indispensable pour la survie et le bien-être humains et pour contribuer à l'éradication de la faim: les ressources zoogénétiques sont cruciales pour s'adapter à l'évolution des conditions socioéconomiques et environnementales, notamment au changement climatique. Elles sont la matière première du sélectionneur et l'un des intrants dont l'agriculteur a le plus besoin. Elles sont essentielles pour une production agricole durable. Gérées comme il convient, ces ressources n'ont aucune raison de s'épuiser, car il n'y a pas d'incompatibilité inhérente entre l'utilisation et la conservation. La conservation, l'utilisation durable et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation sont une préoccupation internationale et le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* offre pour la première fois un cadre international convenu pour le secteur. En encourageant une utilisation plus large de la biodiversité animale, on pourra contribuer à améliorer la santé et la nutrition humaines et on accroîtra les possibilités de diversification des moyens d'existence et de création de revenu.

Élaboration du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*

2. En 1990, la FAO a entrepris la préparation d'un programme complet et détaillé sur l'utilisation durable des ressources zoogénétiques au niveau mondial. En 1993, elle a lancé la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage, en vue de guider les efforts déployés au niveaux national, régional et mondial, pour renforcer la contribution des animaux domestiques et de leurs produits à la sécurité alimentaire et au développement rural, et pour prévenir l'érosion des ressources zoogénétiques.

3. À partir de 1997, la Commission intergouvernementale de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a conduit un processus dicté par les pays pour la préparation du rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. En 2001, la FAO a invité tous les pays à soumettre un Rapport national sur l'état et l'évolution de leurs ressources zoogénétiques; les contributions effectives et potentielles des animaux d'élevage à l'alimentation, à l'agriculture et au développement rural; l'état des capacités nationales disponibles pour gérer ces ressources; et à fournir des listes des actions prioritaires.

4. Les Rapports nationaux démontrent la contribution significative et irremplaçable des divers animaux d'élevage à la sécurité alimentaire et au développement des pays. Ils montrent que les ressources zoogénétiques sont loin d'être pleinement exploitées et confirment l'érosion préoccupante de la diversité génétique dans les pays tant développés qu'en développement.

5. Cette érosion a de multiples causes, notamment les modifications des systèmes de production, la mécanisation, la perte de pâturages et de parcours, les calamités naturelles, les foyers de maladies,

¹ Dans le texte du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, l'expression « ressources zoogénétiques » désigne spécifiquement les ressources génétiques animales utilisées ou potentiellement utiles pour l'alimentation et l'agriculture. De la même façon, on entend par le terme « élevage » l'ensemble des animaux domestiqués utilisés pour l'alimentation et l'agriculture. Ce terme inclut ainsi les espèces aviaires et les mammifères qui contribuent à l'alimentation et à l'agriculture.

les politiques et les pratiques de sélection inappropriées, l'introduction inappropriée de races exotiques, la perte, pour les éleveurs, de la sécurité de jouissance des terres et de l'accès à d'autres ressources naturelles, l'évolution des pratiques culturelles, l'affaiblissement des institutions coutumières et des relations sociales, l'influence de la croissance démographique et de l'urbanisation, et l'échec à évaluer l'impact des pratiques, en termes de durabilité, et à concevoir des politiques et des mesures économiques adéquates. L'érosion des ressources zoogénétiques risque de compromettre la capacité qu'ont les agriculteurs et les éleveurs de s'adapter aux changements environnementaux et socioéconomiques, notamment à l'évolution des régimes alimentaires et des préférences des consommateurs.

6. Les *Priorités stratégiques*, qui figurent dans ce *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, proposent des mesures pour renverser la tendance à l'érosion et à la sous-utilisation des ressources génétiques animales que l'on observe actuellement. La mise en œuvre des *Priorités stratégiques* facilitera considérablement les efforts menés au niveau international pour promouvoir la sécurité alimentaire et le développement durable et réduire la pauvreté, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à d'autres engagements internationaux.

Justification du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*

7. Pour la première fois, le rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde* fournit une évaluation mondiale exhaustive des rôles, des valeurs et de l'état des ressources génétiques animales, qui met en relief l'importance de l'élevage dans le secteur de l'agriculture. Il est justifié d'établir des *Priorités stratégiques* spécifiques pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, intégrées dans le présent *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, compte tenu de la grande importance de ces ressources pour la sécurité alimentaire mondiale, et des caractéristiques spécifiques de la biodiversité des animaux d'élevage, qui font partie intégrante des écosystèmes agricoles.

8. La diversité génétique des animaux d'élevage et les options relatives à son utilisation sont généralement analysées en termes de races. Or, les « races » sont des concepts culturels plutôt que des entités physiques, et le concept varie d'un pays à l'autre, ce qui rend la caractérisation génétique extrêmement difficile. En ce qui concerne la gestion durable, la diversité doit être envisagée et comprise au niveau des espèces, entre des races, et au sein d'une même race.

9. Les principales caractéristiques des ressources zoogénétiques sont les suivantes:

- La diversité des ressources zoogénétiques est essentielle pour satisfaire les besoins de base des populations humaines, en matière de sécurité alimentaire et de moyens d'existence stables. Ces ressources contribuent à la satisfaction des besoins humains, en fournissant de la viande, du lait, des laitages, des œufs, des fibres, des vêtements, des matériaux pour la construction d'abris temporaires et permanents, du fumier à utiliser comme fertilisant ou comme combustible, des animaux de trait, des chiens de chasse et des actifs commercialisables. La diversité génétique désigne non seulement les caractères productifs et fonctionnels des races animales mais aussi la capacité d'adaptation à des milieux différents (disponibilités alimentaires et hydriques, climat, ravageurs et maladies, etc.). Des ressources génétiques animales diversifiées – en particulier dans le monde en développement – sont fondamentales pour le développement économique. Dans le monde, environ 70 pour cent des ruraux pauvres dépendent pour une large part de l'élevage pour vivre. La diversité de ces ressources, qui confère aux espèces et aux races une capacité d'adaptation à des conditions climatiques extrêmes, telles que sécheresse, humidité, froid et chaleur, permet aux hommes de survivre dans quelques-unes des zones les plus inhospitalières de la planète, de l'Arctique et des régions de montagne aux zones extrêmement chaudes et arides, où il serait impossible de dépendre exclusivement de la production végétale.
- Plus de 7 000 races d'animaux domestiques ont été mises au point par des agriculteurs sédentaires et des éleveurs nomades dans divers environnements, depuis que les premières espèces de bétail ont été domestiquées il y a 12 000 ans. Ces races représentent aujourd'hui

des combinaisons de gènes uniques. Ainsi, toutes les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture résultent d'une intervention humaine: elles ont été sciemment sélectionnées et améliorées par des éleveurs nomades et des agriculteurs sédentaires depuis les origines de l'agriculture et ont évolué en même temps que les économies, les cultures, les systèmes de connaissances et les sociétés. À la différence de la plus grande partie de la diversité biologique naturelle, les ressources animales domestiques exigent une gestion humaine active et continue, adaptée à leur nature unique.

- Par rapport à leur contribution potentielle considérable à la réduction de la faim et de la pauvreté et au développement durable, les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont sous-conservées et sous-utilisées.
- L'interdépendance de la plupart des pays est très grande, en ce qui concerne les ressources génétiques animales. Des gènes, des génotypes et des populations animales se sont répandus sur toute la planète depuis l'antiquité grâce à la diffusion de l'agriculture et au rôle prépondérant du bétail dans les migrations humaines. Les animaux étaient le moyen de transport et d'échanges commerciaux dans de nombreuses régions. Les ressources zoogénétiques ont été développées et améliorées sans interruption par les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires, tant sur les lieux de première domestication qu'ailleurs. En outre, des ressources génétiques animales franchissent les océans et sont systématiquement échangées entre les continents depuis 500 ans, ce qui accroît l'interdépendance des pays. La majorité des systèmes de production alimentaire et agricole existant dans le monde reposent sur des animaux d'élevage initialement domestiqués ailleurs et sur des races mises en valeur dans d'autres pays et régions. Ces caractéristiques uniques des animaux domestiques doivent être prises en compte pour garantir le partage juste et équitable des avantages tirés de leur utilisation et pour concevoir des politiques et des réglementations parfaitement adaptées à l'avenir.
- La majorité des ressources génétiques animales sont actuellement conservées *in situ* par les agriculteurs sédentaires, les éleveurs nomades et leurs communautés dans le cadre de leurs écosystèmes agricoles, de leurs économies et de leurs cultures. Les animaux domestiques ont souvent des fonctions très importantes dans les mythes, les cultures, les religions, les traditions et les pratiques sociales. Outre les animaux eux-mêmes, les aliments d'origine animale remplissent des fonctions socioéconomiques et culturelles solidement ancrées dans de nombreuses sociétés, qui s'ajoutent à la place importante qu'ils tiennent dans la nutrition et les régimes alimentaires.
- Les ressources d'animaux domestiques conservent cette fonction sociale, culturelle et structurelle importante dans les communautés autochtones et locales contemporaines: l'importance culturelle des animaux est souvent une des principales motivations de la conservation *in situ*. [Les éleveurs ont des droits traditionnels en ce qui concerne ces ressources].
- Les races d'animaux domestiques remplissent des fonctions cruciales pour les écosystèmes agricoles (recyclage des éléments nutritifs, dispersion des semences et entretien des habitats). Les ressources zoogénétiques et les systèmes de production animale font partie intégrante des écosystèmes et des paysages productifs partout dans le monde. En déplaçant leurs troupeaux selon les saisons, les éleveurs nomades se trouvent en contact avec des écosystèmes différents. Les systèmes agraires mixtes basés à la fois sur la production animale et végétale, doivent gérer en même temps les différentes composantes de la diversité biologique, notamment les sols, les cultures, les parcours et les pâturages, les cultures fourragères et la faune sauvage.
- L'ampleur et le rythme de la perte des ressources zoogénétiques sont encore difficiles à estimer, bien que l'on ait maintenant une idée plus claire de ces ressources grâce à la préparation dictée par les pays du rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Le manque d'information empêche de prendre des décisions sur ce qui doit être conservé et mis en valeur et sur la meilleure manière d'utiliser les fonds disponibles pour la conservation, qui sont limités. Les données de base à partir desquelles le changement peut être

mesuré sont encore mal définies, et les méthodes de caractérisation, d'inventaire et de suivi n'ont pas été harmonisées pour l'établissement de directives normalisées. Néanmoins, certains éléments indiquent que de nombreuses races ont disparu et que de nombreuses autres s'éteindront si les pays ne mettent pas rapidement en œuvre des mesures de conservation. Alors que certains pays sont conscients de la nécessité de conserver leurs ressources zoogénétiques nationales, la réponse mondiale a jusqu'ici été sporadique et inappropriée. De nombreuses races locales, en particulier détenues par des agriculteurs pauvres pratiquant leur activité dans des environnements hostiles dans les pays en développement, n'ont pas été suffisamment caractérisées. Ces populations animales possèdent probablement de nombreux caractères adaptatifs précieux et si elles disparaissent avant d'être bien comprises, des traits d'une valeur considérable pourraient être perdus à jamais.

- Les systèmes de production traditionnels reposaient sur des animaux polyvalents qui, quoique moins productifs que des races à haut rendement, pourraient renfermer des caractères fonctionnels précieux. L'agriculture moderne a développé des races spécialisées, optimisant des caractères productifs spécifiques. Les éleveurs modernes ont réalisé des gains de productivité spectaculaires dans des systèmes de production à fort coefficient d'intrants externes. L'élevage contribue actuellement pour environ 30 pour cent au produit intérieur brut agricole dans les pays en développement, pourcentage qui passera à 39 pour cent en 2030, selon les projections. Alors qu'il existe plus de 30 espèces de mammifères et d'oiseaux domestiqués, 14 d'entre elles seulement fournissent 90 pour cent des aliments d'origine animale consommés par les humains. Les cinq principales espèces d'élevage (bovins, ovins, caprins, porcins et poulets) fournissent l'essentiel de la production vivrière, et parmi celles-ci, un petit nombre de [races transfrontières internationales²] représentent une part sans cesse croissante de la production totale. Ce processus aboutit à un rétrécissement de la base génétique au fur et à mesure que des races et même des espèces sont abandonnées en réaction aux forces du marché. Chez les races commerciales, une forte pression de sélection conduit à un rétrécissement de la base génétique [, avec un risque potentiel pour la sécurité alimentaire actuelle et future. Les politiques devraient prendre en compte la grande variabilité génétique à l'intérieur des populations et des races, qui est indispensable au développement de la production animale pour relever les défis futurs. La durabilité à long terme des programmes de sélection nécessite une évaluation régulière des changements génétiques et l'adaptation des objectifs de la sélection.]
- Dans de nombreux pays et au niveau international, les responsables des politiques sont rarement conscients des contributions diverses et importantes des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture [et des droits traditionnels des éleveurs]. L'utilisation durable et la conservation de ces ressources a reçu et reçoit encore peu d'attention dans les politiques relatives à l'agriculture, à l'environnement, au commerce et à la santé humaine et animale, d'où l'insuffisance des investissements, pourtant cruciaux, dans le développement institutionnel et le renforcement des capacités.
- La gestion des ressources zoogénétiques est une tâche complexe car elle touche nécessairement à des questions spécifiques aux ressources (comme la sélection ou la conservation des races) et à des aspects intersectoriels ayant une incidence sur les ressources zoogénétiques (dispositions en matière de santé animale, développement et normes commerciales, gestion de l'environnement, etc.). En outre, les secteurs et les institutions se partagent les responsabilités, aux niveaux national et international.

10. La conservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques doivent être stratégiquement planifiées, mais il est extrêmement difficile pour les pays de concevoir une approche optimale pour formuler des politiques nationales et internationales pertinentes. Le renforcement des

² La FAO a relié des populations de races pouvant relever d'un pool génique commun et être par conséquent considérées comme de la même race. Ces races ont été appelées « races transfrontières ». Les races transfrontières régionales sont signalées dans plusieurs pays d'une région, alors que les races transfrontières internationales sont signalées dans plus d'une région.

capacités à tous les niveaux est un élément clé du *Plan d'action mondial sur les ressources zoogénétiques*, qui a pour objet de promouvoir une approche globale pragmatique, systématique et efficace, qui assure de manière cohérente le développement des institutions, la mise en valeur des ressources humaines, l'élaboration de cadres de coopération et la mobilisation des ressources.

11. Jusqu'à présent, les activités liées à la conservation *in situ*, à la conservation *ex situ* et à l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ont été dans une large mesure caractérisées par le manque de liaison et de coordination: le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* a pour objet de corriger ce défaut. La perte d'un certain nombre de races locales est inévitable, compte tenu de l'évolution constante des systèmes de production animale dans les pays tant développés qu'en développement et du peu de ressources disponibles pour la conservation. Toutefois, permettre que ce processus soit entièrement livré au hasard et incontrôlé, c'est accepter un risque, non évalué mais potentiellement important, de perdre des ressources d'une grande valeur à long terme. Les pays et la communauté internationale doivent être conscients des pertes qui risquent de se produire, et discuter et convenir des pertes qu'ils sont prêts à accepter et des investissements qui sont nécessaires pour maintenir et préserver une diversité zoogénétique cruciale. La communauté internationale de recherche devrait fournir des orientations scientifiques pour faciliter les décisions stratégiques, quand les informations sont incomplètes.

12. [Les ressources financières et humaines disponibles pour ce travail sont insuffisantes, et les lacunes et les inefficiences nombreuses. En outre, les capacités et les activités des pays et des régions dans le domaine des ressources zoogénétiques, sont à des stades d'évolution très divers. Le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* constituera une base convenue par la communauté internationale, pour promouvoir et accroître l'efficacité globale des efforts nationaux, régionaux et mondiaux axés sur l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques, et pour mobiliser des ressources, notamment financières, de manière durable.]

Objectifs et stratégies du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*

13. Le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* est conçu comme un plan à évolution continue, avec un horizon temporel initial de 10 ans, contenant des dispositions pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques aux niveaux national, régional et mondial.

14. Les principaux objectifs du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* sont les suivants:

- promouvoir l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques afin de garantir la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le bien-être des populations humaines dans tous les pays;
- assurer la conservation de la diversité des ressources zoogénétiques importantes pour les générations présentes et futures, et mettre un terme à la perte incontrôlée de ces ressources cruciales;
- promouvoir un partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et reconnaître le rôle des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques intéressant la conservation des ressources génétiques animales et leur utilisation durable et, le cas échéant, mettre en place des politiques et des législations appropriées;
- répondre aux besoins des éleveurs nomades et des agriculteurs sédentaires en garantissant leurs droits individuels et collectifs entérinés dans la législation nationale d'accéder sans discrimination au matériel génétique, à l'information, aux technologies, aux ressources financières, aux résultats des recherches, aux systèmes de commercialisation et aux ressources naturelles, pour pouvoir continuer à gérer et améliorer les ressources zoogénétiques et tirer profit du développement économique;

- promouvoir des approches fondées sur les agroécosystèmes pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques;
- aider les pays et les institutions responsables de la gestion des ressources zoogénétiques à définir, mettre en œuvre et réviser régulièrement les priorités nationales pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation de ces ressources;
- renforcer les programmes et les capacités institutionnelles des pays, en particulier en développement et en transition, et élaborer des programmes régionaux et internationaux pertinents; ces programmes devraient avoir des volets d'éducation, de recherche et de formation pour permettre la caractérisation, l'inventaire, la surveillance, la conservation, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques;
- promouvoir les activités visant à sensibiliser l'opinion publique et porter les besoins liés à l'utilisation durable et à la conservation des ressources zoogénétiques à l'attention des gouvernements et des organisations internationales concernés.

15. Le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* se fonde sur l'hypothèse que les pays sont fondamentalement interdépendants pour leurs ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et qu'une coopération internationale substantielle s'impose. Dans ce contexte, le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* repose sur les conditions et paramètres suivants:

- La diversité des ressources zoogénétiques confèrera au secteur de l'élevage une capacité d'adaptation à l'évolution de la demande des marchés et des conditions environnementales, notamment au changement climatique et aux maladies émergentes. Les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires ont besoin de races animales qui soient adaptées aux conditions locales et fournissent des emplois aux communautés rurales, et qui soient résilientes à divers facteurs biotiques et abiotiques, notamment à des conditions climatiques extrêmes, aux disponibilités fourragères, aux parasites et à d'autres facteurs de maladies. En outre, les animaux d'élevage sont une source d'alimentation directe quand les récoltes sont mauvaises.
- En raison de l'interdépendance, la conservation d'une gamme diversifiée de ressources zoogénétiques dans tous les pays du monde réduit les risques sur le plan global et renforce la sécurité alimentaire mondiale.
- La caractérisation de base et l'inventaire des ressources zoogénétiques, ainsi que la surveillance systématique des populations au point de vue de la variabilité sont essentiels aux stratégies et aux programmes d'amélioration des races et aux programmes de conservation, ainsi qu'à la planification des interventions d'urgence visant à protéger des ressources précieuses menacées.
- L'identification et l'enregistrement des performances des animaux sont essentiels pour continuer à améliorer les ressources zoogénétiques. Les spécialistes et les organismes publics et privés de sélection animale et la demande du marché jouent un rôle crucial dans ce domaine. Dans de nombreux pays, très peu de choses ont été faites à cet égard, sauf pour [certaines] races [commerciales] [transfrontières] [internationales].
- La conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques exigent une approche mixte, fondée sur des efforts *in situ* et *ex situ*. Il est de plus en plus admis qu'en raison de l'érosion rapide actuelle des ressources zoogénétiques, des stratégies de conservation *ex situ* efficaces et rentables devront être mises en place sous peu, pour compléter les activités de conservation *in situ*. Une approche de planification globale des stratégies de conservation et d'utilisation doit définir les priorités stratégiques aux niveaux des exploitations, des communautés, des organismes de sélection, des pays, des régions et du monde, pour produire un effet maximal et être durable.
- Les agriculteurs sédentaires, les éleveurs nomades et les sélectionneurs, pris individuellement et collectivement, et les communautés autochtones et locales, jouent un rôle crucial dans la conservation et la mise en valeur *in situ* des ressources zoogénétiques. Il est important de mieux

comprendre leur rôle et de les soutenir dans un contexte d'évolution sociale et économique rapide, de façon à leur permettre de contribuer efficacement à la gestion *in situ*, et de percevoir une part juste et équitable des avantages dérivant de l'utilisation de ces ressources. Un certain nombre d'acteurs et de parties prenantes peuvent aider les éleveurs de bétail et leurs communautés dans cette tâche, notamment les chercheurs, les institutions de vulgarisation, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les coopératives locales.

- De très nombreuses races animales rendent d'importants services écologiques dans des paysages déterminés, en particulier les écosystèmes de pâturage, ce qui est un argument majeur pour les conserver *in situ*. Ces liens productifs entre les races et les paysages doivent être maintenus et mieux gérés, à l'aide de politiques et de stratégies d'utilisation des terres appropriées. Les espèces sauvages apparentées à des espèces animales domestiques et les races férales doivent aussi être protégées.
- L'efficacité de la gestion des ressources zoogénétiques à tous les niveaux est subordonnée à la participation et à la bonne volonté de toutes les parties prenantes concernées. Des processus participatifs appropriés permettant de faire respecter et de concilier les intérêts des diverses parties prenantes sont nécessaires.

Structure et organisation du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*

16. Le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* [comporte deux éléments, à savoir les priorités stratégiques et l'Accord sur la mise en oeuvre et le financement.] Les priorités stratégiques se composent des quatre *domaines prioritaires* suivants:

DOMAINE PRIORITAIRE 1: CARACTÉRISATION, INVENTAIRE ET SURVEILLANCE DES TENDANCES ET DES RISQUES

Les actions assurent une approche cohérente, efficace et efficiente de la classification des ressources zoogénétiques et de l'évaluation des tendances et des risques concernant les ressources zoogénétiques.

DOMAINE PRIORITAIRE 2: UTILISATION DURABLE ET MISE EN VALEUR

Les actions visent à garantir la durabilité des systèmes de production animale, axés sur la sécurité alimentaire et le développement rural.

DOMAINE PRIORITAIRE 3: CONSERVATION

Les actions sont axées sur les mesures requises pour préserver la diversité et l'intégrité génétiques, au bénéfice des générations actuelles et futures.

DOMAINE PRIORITAIRE 4: POLITIQUES, INSTITUTIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les actions sont directement axées sur les principaux problèmes pratiques de mise en œuvre, reposant sur un développement cohérent et synergétique des institutions et des capacités requises.

17. La priorité ou l'importance relative de chaque domaine prioritaire et des actions qui s'y rattachent peut varier sensiblement suivant les pays et les régions. L'importance relative dépendra des ressources elles-mêmes (espèces et races), des systèmes de production et des milieux concernés, des capacités de gestion actuelles et des programmes mis en œuvre pour la gestion des ressources zoogénétiques.

18. La présentation est uniforme pour chaque domaine prioritaire:

- L'*Introduction* décrit les besoins, sur la base des Rapports nationaux et d'autres informations produites dans le cadre du processus de préparation.

- L' *Objectif à long terme* définit l'objectif final à atteindre en mettant en oeuvre les actions proposées. Lors de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, des objectifs mesurables et assortis de délais peuvent être élaborés, pour aider la communauté internationale à évaluer les progrès accomplis et les résultats probants obtenus.
19. Chaque domaine prioritaire contient une série de Priorités stratégiques. Pour chacune d'elles:
- La *Justification* s'appuie sur les conclusions du processus de préparation et résume les raisons pour lesquelles l'activité est prioritaire.
 - Les *Actions* individuelles proposent des étapes logiques à mettre en œuvre pour atteindre les résultats escomptés ou les améliorations visées dans les conditions prévalentes.
20. Il est clair que quelques-unes des *Actions* envisagées nécessitent la participation d'institutions ou de groupes d'intérêts spécifiques, qui ne sont pas toujours nommément désignés dans le texte. Le fait que ces partenaires clés ne soient pas mentionnés ne signifie pas qu'ils soient exclus.

LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

DOMAINE PRIORITAIRE 1: CARACTÉRISATION, INVENTAIRE ET SURVEILLANCE DES TENDANCES ET DES RISQUES ASSOCIÉS

Introduction

21. La situation des activités de caractérisation, d'inventaire et de surveillance des tendances et risques associés des ressources zoogénétiques varie considérablement suivant les pays. Certains ne possèdent pas de systèmes de données et d'informations sur ces ressources, alors que d'autres ont des systèmes très imparfaits. Cela complique et compromet la surveillance mondiale des tendances et des risques associés concernant les ressources.

22. Il est essentiel de comprendre la diversité, la distribution, les caractéristiques de base, les performances comparées et l'état actuel des ressources zoogénétiques de chaque pays si l'on veut les utiliser de manière efficace et durable, les mettre en valeur et les conserver. Des inventaires nationaux complets, facilités par une surveillance périodique des tendances et des risques associés sont une condition de base de la gestion efficace de ces ressources. Sans ces informations, les effectifs de certaines races pourraient s'amenuiser dangereusement ou disparaître, avec les caractéristiques uniques qu'elles contiennent, avant que leur valeur ne soit reconnue et que des mesures n'aient été prises pour les conserver.

23. Une bonne compréhension des caractéristiques des races est nécessaire pour guider la prise de décisions dans les programmes de sélection animale et de développement de l'élevage. Les informations tirées des inventaires, de la surveillance des tendances et des risques associés sont nécessaires aux décideurs pour arrêter des activités de conservation, tandis que les résultats de la caractérisation permettent aux agriculteurs de choisir la race à utiliser dans les conditions de production existantes. Une analyse comparative des performances des races indigènes et exotiques - concernant leurs caractères productifs et fonctionnels - est nécessaire pour guider les responsables de la planification stratégique. Faute d'une telle analyse, la valorisation des races locales peut être négligée au profit de l'introduction de matériel génétique exotique, ou de croisements sans discernement qui aboutiront à l'érosion des races locales.

24. L'un des principaux obstacles pour achever l'inventaire mondial des races d'animaux d'élevage vient du fait que la plupart des populations ne correspondent pas à la notion de race à livre généalogique et ne sont pas composées de races pures ayant des caractéristiques identifiables et stables, mais résultent de multiples croisements avec des races d'origines diverses. Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour déterminer les approches les plus appropriées pour traiter ces populations métissées non classées dans les inventaires.

25. Il est clair que des systèmes, des normes et des protocoles interopératifs sont nécessaires pour faciliter l'échange de données et d'informations sur l'état des races, entre les pays et les régions. Ces renseignements permettraient d'harmoniser la détermination de l'état des races au niveau mondial et de faciliter la définition des priorités de conservation au-delà du niveau national. Dans de nombreuses régions, des lacunes dans les données et les informations sur l'état des races ou des contraintes empêchant le partage de ces données et informations dans et entre les pays, compromettent la valorisation conjointe des races transfrontières.

Objectif à long terme

Améliorer la connaissance de l'état, des tendances et des risques associés, et des caractéristiques de tous les aspects et éléments des ressources zoogénétiques, pour faciliter et permettre la prise de décisions concernant leur utilisation durable, leur mise en valeur et leur conservation.

Priorité stratégique 1: Inventorier et caractériser les ressources zoogénétiques, surveiller les tendances et les risques qui y sont associés et établir des systèmes d'alerte rapide et d'intervention dans les pays

Justification: L'érosion génétique est un problème aussi bien national que mondial et un certain nombre de races animales sont menacées d'extinction. L'*État des ressources zoogénétiques dans le monde* est le premier bilan mondial de la diversité, de l'état et des tendances des ressources zoogénétiques, et des capacités à gérer ces ressources à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Les systèmes nationaux de données et d'informations sur les ressources zoogénétiques sont souvent sous-développés.

Les inventaires, la surveillance des tendances et des risques associés, ainsi que la caractérisation devraient être renforcés et actualisés, afin d'aider à définir les priorités en matière de conservation et d'élaborer des programmes stratégiques de sélection. Dans certains cas (conflits armés, épidémies, sécheresses et autres catastrophes environnementales), les ressources zoogénétiques peuvent être menacées par des dangers inopinés, pour lesquels il convient de réagir rapidement. La surveillance des risques par les pays contribuera pour beaucoup à établir des systèmes d'alerte rapide et des mécanismes d'intervention à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Action:

1. Effectuer ou achever des inventaires sur la localisation, les effectifs, les tendances et les caractéristiques de toutes les ressources zoogénétiques.
2. Développer la caractérisation et la surveillance des tendances concernant les ressources zoogénétiques et des risques y afférents.
3. Encourager l'établissement de responsabilités des institutions et d'infrastructure pour la surveillance des tendances concernant les ressources zoogénétiques (effectifs des populations, diversité génétique, etc.), notamment systèmes d'identification, d'homologation et d'établissement de pedigree.
4. Promouvoir les approches participatives dans le domaine de la caractérisation, des inventaires et de la surveillance des tendances et des risques associés, en vue de stimuler la collaboration entre les différents intervenants, notamment les éleveurs et les chercheurs.

5. Entreprendre des activités internationales de surveillance des tendances et des risques associés, d'inventaire et de caractérisation en coopération avec des pays partageant des races transfrontières et ayant des systèmes de production similaires.
6. Renforcer les systèmes et réseaux d'information régionaux et mondiaux dans le domaine des inventaires, de la surveillance et de la caractérisation. Notamment, le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) et la Base de données mondiale sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture devraient être renforcés, afin d'obtenir, d'évaluer et de regrouper les informations issues des bases de données et des systèmes de surveillance nationaux, et de diffuser ces informations, en mettant en évidence les menaces et les besoins.
7. Établir des systèmes d'alerte rapide et d'intervention pour les races menacées d'extinction, ou renforcer les systèmes en place, en perfectionnant les mécanismes nationaux, régionaux et mondiaux de surveillance des risques, et en intégrant des critères d'alerte rapide dans les bases de données déjà établies.

Priorité stratégique 2

Mettre au point des protocoles et des normes techniques internationaux pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance des tendances et des risques associés

Justification: Il est indispensable d'avoir des données pouvant être comparées entre les pays pour pouvoir suivre les tendances et les risques concernant les ressources zoogénétiques aux niveaux régional et mondial, en particulier les populations transfrontières, et pour définir et réviser les priorités de conservation, ainsi que pour identifier des ressources génétiques clés pour une sélection stratégique de ces populations. Cela suppose de mettre au point et d'utiliser des méthodes et des protocoles normalisés pour les activités de caractérisation, d'inventaire et de surveillance des tendances et des risques associés. L'établissement de rapports nationaux coordonnés sera ainsi facilité dans les instances internationales pertinentes. Il est également nécessaire de collaborer aux études de caractérisation, de renforcer la coordination des recherches existantes et d'améliorer la diffusion des résultats des études de caractérisation. L'élaboration de normes internationales pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance des ressources zoogénétiques devrait tenir compte des processus pertinents en vigueur.

Action:

1. Faire en sorte d'obtenir un consensus concernant un ensemble de critères minimaux et d'indicateurs de la diversité zoogénétique, y compris des mécanismes pour évaluer la situation eu égard au risque d'extinction, et des méthodes pour évaluer les facteurs environnementaux, socioéconomiques et culturels liés à la gestion des ressources zoogénétiques.
2. Élaborer des normes techniques et des protocoles pour la caractérisation phénotypique et moléculaire, notamment des méthodes d'évaluation des traits de production quantitatifs et qualitatifs, de l'utilisation des nutriments, des caractéristiques fonctionnelles et des valeurs économiques, afin de pouvoir faire

des évaluations comparatives des performances des races dans différents milieux de production.

3. Mettre au point des protocoles pour la surveillance des tendances et des risques associés et la caractérisation participatives des races locales gérées par des communautés autochtones et locales et par des éleveurs.
4. Renforcer les activités de recherche et de développement de méthodes de caractérisation, puis d'évaluation, d'estimation de la valeur et de comparaison des races. Mettre au point des protocoles d'interfonctionnement pour les systèmes d'information.

DOMAINE PRIORITAIRE 2: UTILISATION DURABLE ET MISE EN VALEUR

Introduction

26. Parvenir à la sécurité alimentaire et au développement durable pour tous est un défi plus actuel que jamais. Une utilisation plus efficace des ressources disponibles, accompagnée de l'adoption de technologies appropriées et d'une gestion améliorée, offre des possibilités considérables pour accroître la production et améliorer les revenus des producteurs, tout en évitant l'épuisement des ressources naturelles (y compris des ressources génétiques) et en réduisant les déchets et la pollution de l'environnement.

27. Dans la plupart des pays développés et dans certains pays en développement, la mise au point de techniques de sélection et de production concernant les principales espèces et races d'animaux d'élevage utilisées pour l'alimentation humaine, progresse à pas de géants depuis 50 ans. Une sélection intensive et une amélioration des méthodes d'élevage ont permis d'accroître la production de viande, de lait et d'œufs dans les systèmes où de grandes quantités d'aliments et d'autres intrants de bonne qualité sont administrés à des races spécialisées et où les effets des facteurs de stress, tels que les aléas climatiques et les maladies, sur la production sont atténués, grâce à des investissements. Ces progrès rapides, avec une augmentation de production moyenne de deux pour cent par an, constituent un indicateur fort de la possibilité d'accroître encore la contribution des ressources zoogénétiques à la sécurité alimentaire et au développement rural. Toutefois, les efforts de mise en valeur actuels sont surtout focalisés sur la production à court terme, sans évaluation stratégique de leurs conséquences et effets secondaires à long terme. L'impact environnemental plus large des systèmes de production intensifs et la réduction de la diversité génétique inter- et intraraciale, sont souvent ignorés.

28. Beaucoup de pays en développement confrontés à la nécessité absolument prioritaire de nourrir leur population ont concentré leurs investissements et leurs politiques sur des systèmes de production à apport élevé d'intrants externes, basés sur des races exotiques, au lieu de mettre en place des programmes d'amélioration génétique à long terme pour les races locales. L'utilisation de races exotiques est justifiée dans des systèmes de production à apport élevé d'intrants externes gérés comme il convient, en particulier dans les zones périurbaines, où la demande de produits d'origine animale s'accroît et où la fourniture d'intrants et de services annexes peut être assurée. En revanche, dans les zones rurales, les agriculteurs et les éleveurs ont souvent du mal à se procurer les aliments d'appoint et les autres intrants dont les races exotiques ont besoin. En outre, on a souvent constaté que les races importées ne se reproduisaient pas dans l'environnement local ou n'y étaient pas aussi bien adaptées que les races locales. Il faut donc s'intéresser davantage à l'utilisation et à la mise en valeur durables des races locales dans des systèmes de production à apport faible ou moyen d'intrants externes. La possibilité de maintenir ou de développer des systèmes de production basés sur des ressources zoogénétiques polyvalentes, dans des environnements marginaux, doit faire l'objet d'une étude approfondie.

29. Les investissements dans la mise en valeur de races locales d'animaux d'élevage profiteront aux éleveurs nomades et aux agriculteurs sédentaires qui ont peu de ressources et opèrent à petite

échelle, et contribueront généralement au développement durable des régions les plus pauvres d'un pays. Toutefois, l'un des principaux obstacles à la mise en valeur des races indigènes est l'absence de stratégies, de programmes et d'infrastructures institutionnelles au niveau national, pour faciliter les programmes d'amélioration génétique et zootechnique dans les systèmes à faible apport d'intrants externes. Dans beaucoup de pays en développement, il n'existe pas d'associations d'agriculteurs ou d'éleveurs et les éleveurs nomades et sédentaires connaissent généralement mal les méthodes de sélection modernes. Des institutions et des services de recherche nationaux doivent être mis en place pour mettre à la disposition de tous les éleveurs des services, des installations et des techniques dans les domaines de la zootechnie et des soins de santé animale et encourager également la participation du secteur privé.

Objectif à long terme

Renforcer l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques dans tous les systèmes de production pertinents, pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, d'élimination de la pauvreté et d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Priorité stratégique 3 Établir et renforcer les politiques nationales en matière d'utilisation durable

Justification: La plupart des pays n'ont pas de politiques holistiques pour la conservation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques présentes sur leurs territoires. Les politiques d'utilisation durable devraient concilier les objectifs de sécurité alimentaire et de développement économique avec les objectifs de durabilité et d'adaptation à long terme. En outre, les changements environnementaux et socioéconomiques, notamment les évolutions démographiques, les changements climatiques et la désertification, nécessitent des politiques et des stratégies à moyen et à long terme en ce qui concerne la gestion des ressources zoogénétiques. Ces politiques devraient également tenir compte des contributions apportées par les éleveurs, les sélectionneurs professionnels et d'autres acteurs contribuant à la diversité zoogénétique, respecter les intérêts, les droits et les obligations des parties prenantes et tenir compte de l'échange, de l'accès et du partage juste et équitable des avantages tirés des ressources zoogénétiques.

Les politiques relatives à l'utilisation durable devraient également intégrer des éléments liés à une grande variabilité génétique entre et au sein des races, qui est essentielle pour la production animale actuelle et future. Une option consiste à maintenir une grande diversité de races dans les systèmes de production économique. La production animale durable devrait pouvoir s'adapter à différentes demandes de la part des marchés nationaux - et des marchés d'exportation – selon le cas, tout en alignant les génotypes sur les systèmes de production. La plupart des pays visent à satisfaire la consommation nationale, mais d'autres tentent également d'assurer des revenus d'exportation grâce à la production animale. Ces objectifs devraient être pris en compte lors de la mise au point et de l'évaluation des programmes d'amélioration génétique durable. Des stratégies flexibles de sélection animale, notamment de sélection génétique et aussi d'hybridation, le cas échéant, devraient être utilisées pour promouvoir le développement durable et la rentabilité des secteurs de l'élevage. Les stratégies de sélection doivent pouvoir être adaptées de façon à saisir les débouchés en matière de production et à tirer profit des technologies.

Action:

1. Examiner les politiques nationales existantes relatives à l'utilisation durable, afin d'évaluer leurs effets sur la gestion des ressources zoogénétiques.
2. Élaborer, le cas échéant, des politiques nationales qui incorporent la contribution des ressources zoogénétiques à leur utilisation durable, pouvant inclure la définition d'objectifs stratégiques pour la sélection et l'utilisation durable; la mise en œuvre d'une évaluation économique et culturelle des ressources zoogénétiques et la mise au point d'approches et en particulier de mécanismes de nature à favoriser un large accès aux ressources zoogénétiques et aux savoirs traditionnels connexes et un partage juste et équitable des avantages dérivant de leur utilisation.

Priorité stratégique 4

Mettre en place des stratégies et des programmes nationaux de valorisation des espèces et des races

Justification: Il est indispensable, pour toutes les espèces et races, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des programmes de sélection visant à satisfaire les besoins économiques prévisibles des communautés d'agriculteurs et d'éleveurs, ainsi que les marchés. Les organisations chargées de la sélection et les mécanismes d'enregistrement sont particulièrement utiles pour atteindre les objectifs de sélection et sont essentiels aux stratégies de valorisation des races, mais ils font trop souvent défaut. Les objectifs de sélection doivent être régulièrement évalués et tenir compte de l'impact de la sélection sur la diversité génétique.

Action:

1. Mettre au point des programmes de planification et de sélection stratégique à long terme et tenir compte d'un certain nombre d'éléments: renforcement des efforts d'amélioration des races sous-utilisées, en particulier dans les systèmes de production à apport faible ou moyen d'intrants externes; évaluations de l'impact des races exotiques et mise au point de mesures permettant aux producteurs de développer les incidences positives et de prévenir les impacts négatifs; formation et appui technique pour les activités de sélection des communautés d'éleveurs nomades et sédentaires; et intégration de pratiques améliorées de gestion de l'élevage dans les programmes de mise en valeur des ressources zoogénétiques. Les plans et programmes élaborés seront nationaux, [dans certains cas, une coopération avec d'autres pays pourra être nécessaire.] / [mais d'autres sont transfrontaliers par nature].
2. Évaluer les programmes de valorisation des races et les réviser, le cas échéant, afin de répondre aux besoins économiques et sociaux prévisibles et à la demande des marchés, compte tenu des paramètres scientifiques et technologiques. Les renseignements relatifs aux races et aux systèmes de production pourraient être mis à la disposition des consommateurs.
3. Créer et renforcer les structures organisationnelles des programmes de sélection en particulier les organisations de sélectionneurs et les programmes de sélection, notamment les systèmes d'enregistrement.
4. Intégrer la prise en compte de l'impact de la sélection sur la diversité génétique dans les programmes de sélection et mettre au point des méthodes permettant de maintenir la variabilité souhaitée.

5. Établir des mécanismes d'enregistrement, ou les renforcer, afin de surveiller les changements concernant les caractères non liés à la production (santé, bien-être, etc.) et ajuster les objectifs de sélection en conséquence.
6. Encourager l'établissement de collections de sauvegarde pour le sperme et les embryons congelés issus des programmes de sélection en cours, afin d'assurer la variabilité génétique.
7. Communiquer des informations aux agriculteurs et aux éleveurs, afin de les aider à bénéficier d'un accès facilité aux ressources zoogénétiques issues de sources diverses.

Priorité stratégique 5

Promouvoir des approches fondées sur les écosystèmes agricoles pour la gestion des ressources zoogénétiques

Justification: Les agroécosystèmes sont façonnés par les pratiques de gestion, les systèmes de connaissances, les normes, les valeurs et les croyances culturelles, les relations sociales et les stratégies de subsistance des populations humaines. Dans certains systèmes de production, la gestion des ressources zoogénétiques, en particulier par les communautés autochtones et locales, se fait en liaison étroite avec la gestion des cultures, des pâturages, des forêts et d'autres ressources biologiques, et avec la gestion des ressources en terres et en eaux dans les paysages productifs. L'intensification rapide de la production découle d'un certain nombre de facteurs. La mauvaise planification de la production animale intensive peut entraîner des impacts négatifs pour l'environnement, comme la dégradation des sols et de la végétation, la pollution des eaux continentales et maritimes, ainsi que l'utilisation non durable et la conversion des terrains de parcours. Les décisions et les politiques de gestion concernant l'utilisation durable des ressources zoogénétiques devraient se fonder sur une compréhension des environnements et des moyens d'existence humains et sur les mesures prises en vue d'atteindre les objectifs en matière de sécurité alimentaire et d'environnement.

Action:

1. Évaluer les tendances environnementales et socioéconomiques pouvant nécessiter une révision à moyen et long termes des politiques en matière de gestion des ressources zoogénétiques.
2. Intégrer des approches fondées sur les agroécosystèmes dans les politiques et les programmes agricoles et environnementaux nationaux intéressant les ressources zoogénétiques, le cas échéant, en particulier axés sur les communautés d'éleveurs nomades et de petits exploitants ruraux, et sur les environnements fragiles.
3. Établir des réseaux pour renforcer les interactions entre toutes les parties prenantes, disciplines scientifiques et secteurs concernés.

Priorité stratégique 6

Soutenir les systèmes de production indigènes et locaux et les systèmes de connaissance connexes, ayant de l'importance pour la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques

Justification: Depuis des millénaires, des espèces et des races animales sont domestiquées, développées et entretenues par l'homme pour ses propres besoins. Ces ressources ont évolué en même temps que les connaissances sociales, économiques et culturelles et les pratiques de gestion. Il est indispensable de reconnaître la contribution historique des

communautés autochtones et locales à la diversité zoogénétique et aux systèmes de connaissances associés, et de favoriser leur conservation. Aujourd'hui les stratégies de gestion adaptative des ressources zoogénétiques adoptées par ces communautés conservent leur rôle économique, social et culturel, ainsi que leur pertinence pour la sécurité alimentaire dans de nombreuses communautés rurales produisant pour leur subsistance, en particulier (mais pas seulement) dans les zones arides et montagneuses. Les mesures visant à soutenir ces systèmes devraient prendre en considération leurs caractéristiques écologiques, socioéconomiques et culturelles spécifiques.

Action:

1. Déterminer la valeur et l'importance des systèmes de production autochtones et locaux, et identifier les tendances et les facteurs de changement pouvant avoir une incidence sur la base génétique, ainsi que sur la résilience et la durabilité des systèmes de production.
2. Soutenir les systèmes d'élevage autochtones et locaux importants pour les ressources zoogénétiques, notamment en éliminant les facteurs contribuant à l'érosion génétique. Le soutien peut consister à fournir des services vétérinaires et des services de vulgarisation, à accorder des microcrédits aux femmes dans les zones rurales, ainsi qu'un accès approprié aux ressources naturelles et aux marchés, à régler les différends relatifs à la propriété foncière, à reconnaître les pratiques et les valeurs culturelles, et à renforcer la valeur ajoutée des produits spécialisés.
3. Promouvoir et favoriser les échanges, l'interaction et le dialogue entre les communautés autochtones et rurales concernées, les scientifiques et les fonctionnaires des gouvernements et les autres parties prenantes, en vue d'intégrer le savoir traditionnel dans les approches scientifiques.
4. Favoriser la valorisation de niches pour les produits issus d'espèces et de races indigènes et locales et renforcer les processus créateurs de valeur ajoutée à leurs primaires.

DOMAINE PRIORITAIRE 3: CONSERVATION

Introduction

30. L'érosion des ressources zoogénétiques menace à long terme la sécurité alimentaire et le développement rural. Selon le rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*, 20 pour cent des races signalées sont en danger d'extinction, mais comme on ignore encore les effectifs de nombreuses races, le problème pourrait être sous-estimé. À l'heure actuelle, la majorité des pays en développement et quelques pays développés n'ont pas mis en place de stratégies ou de politiques pour la conservation de leurs ressources zoogénétiques. À défaut d'interventions stratégiquement planifiées, faisant appel à des activités de conservation *in situ* et *ex situ*, l'érosion se poursuivra et pourrait même s'accélérer.

31. Les principales causes profondes qui sont dans certains cas à l'origine de l'érosion des ressources zoogénétiques sont les suivantes:

- L'accent mis sur un petit nombre de races à haut rendement;
- L'absence de politiques appropriées aboutissant à la mise en marge des parties prenantes concernées telles que les éleveurs nomades, les changements socioéconomiques aboutissant à

la transformation des systèmes de production et des moyens d'existence, et les catastrophes (naturelles et provoquées par l'homme);

- Dans les pays en développement: la conversion des systèmes traditionnels en systèmes orientés vers l'emploi d'intrants externes, souvent basés sur des ressources zoogénétiques exotiques qui supplantent les races locales. Les croisements sans discernement avec des races exotiques compromettent aussi rapidement l'intégrité génétique des populations locales.

32. La disparition des races locales entraînera une érosion culturelle et les communautés auront plus de mal à préserver leurs cultures et leurs moyens d'existence. Des changements structurels dans le secteur de l'élevage peuvent déboucher sur une situation où des individus qui élevaient auparavant une race ne pourront plus continuer à le faire: il faudra alors trouver d'autres moyens de préserver la race, qui fait partie intégrante du patrimoine mondial de ressources zoogénétiques.

33. La perte de ressources zoogénétiques réduit les possibilités de développement des économies rurales dans tous les pays. Elle peut aussi avoir un impact social et culturel négatif, car la domestication est pratiquée depuis longtemps et des animaux domestiques font désormais partie de la culture des communautés. L'abandon des races indigènes pourrait entraîner la perte de produits et de services qui ont la préférence des populations locales, c'est pourquoi la conservation des races locales doit être envisagée dans le contexte plus large du soutien aux communautés locales et aux valeurs économiques sur lesquelles elles se fondent. En outre, les pertes actuelles pourraient limiter les possibilités de développement futures reposant sur des produits et des services provenant de races animales déterminées, dont la valeur économique aurait pu augmenter considérablement avec la diversification des demandes des consommateurs.

34. La disparition des races locales peut avoir un impact négatif sur l'environnement dans certains milieux de production, comme les zones arides et montagneuses. De nombreux Rapports nationaux ont signalé l'importance des races locales pour l'aménagement du paysage, le contrôle de la végétation et la durabilité des écosystèmes de parcours, et la prévention de l'érosion de la diversité biologique qu'ils contiennent.

35. De nombreuses races menacées se trouvent dans les pays en développement, qui disposent de capacités et de ressources limitées pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de conservation. Ces races possèdent souvent des caractères génétiques uniques qui leur permettent de survivre dans des environnements de production très variés soumis à des stress intenses, comme les maladies et la sécheresse.

36. Des mesures de conservation appropriées devraient permettre aux éleveurs et aux chercheurs d'accéder à un pool génique diversifié pour la sélection future et la recherche. Cette diversité est une ressource essentielle pour résister aux effets du changement climatique, aux infestations de ravageurs et aux épidémies, et pour répondre aux nouvelles demandes toujours plus nombreuses des consommateurs. Un investissement stratégique et raisonnable dans la conservation des ressources zoogénétiques est fondamental et une collaboration internationale est essentielle pour mettre un terme à l'amenuisement préoccupant de ces ressources.

37. Dans la plupart des pays en développement, la conservation *in situ* est la méthode de conservation préférée. Elle présente l'avantage de permettre la poursuite de la coévolution des ressources génétiques dans le milieu effectif. Les mesures de conservation *ex situ* complètent les approches *in situ* et devraient y être liées le cas échéant. Cependant, la capacité de conservation *ex situ* est très variable suivant les pays, mais les efforts de conservation *ex situ* sont généralement bien plus en retard pour les ressources zoogénétiques que pour les ressources phytogénétiques. Le stockage de matériel génétique destiné à la reproduction est courant pour certaines races commerciales, mais pas pour toutes les espèces. Cependant, pour les races locales, la collecte et le stockage de matériel zoogénétique ont été insuffisants. Dans ces circonstances, il est important de soutenir la collecte ciblée et planifiée de ressources zoogénétiques et de développer les activités de conservation *ex situ*.

38. Les situations d'urgence affectant les animaux d'élevage sont dues à divers facteurs, tels que les maladies, les catastrophes naturelles, les conflits armés et les crises économiques. Le degré de

préparation des pays face à ces situations est très variable. Le manque de systèmes d'alerte rapide et de moyens financiers est la principale contrainte qui empêche d'établir des mécanismes de suivi et d'intervention d'urgence efficaces et cohérents, et d'aider les agriculteurs et les éleveurs à remettre en état leurs systèmes agricoles, après des calamités naturelles.

Objectif à long terme

Garantir la diversité et l'intégrité de la base génétique des ressources animales, en renforçant la mise en œuvre et l'harmonisation des mesures visant à les conserver, à la fois *ex situ* et *in situ*, y compris dans le contexte de situations d'urgence et de catastrophes.

Priorité stratégique 7 Définir des politiques de conservation nationales

Justification: Les pays assument la responsabilité de préserver leurs ressources zoogénétiques et pourtant, la majorité des pays ne disposent pas de politiques globales. De telles politiques devraient servir à garantir la conservation des ressources zoogénétiques ayant des valeurs directement utiles à l'homme, notamment des valeurs productives, écologiques, sociales et culturelles, ainsi que des valeurs d'option pour une utilisation et une adaptation futures. Les caractères productifs et fonctionnels devraient être pris en considération lors de la définition des priorités de conservation. L'érosion des ressources zoogénétiques a des motivations complexes et ne peut être stoppée par une seule mesure simple. Il est nécessaire d'associer des mesures *in situ* et *ex situ*.

Action:

1. Définir et réviser périodiquement les priorités et les objectifs de la conservation.
2. Évaluer les facteurs responsables de l'érosion des ressources zoogénétiques et formuler des interventions adaptées. Établir des systèmes d'information, ou renforcer les systèmes établis, sur les méthodes de sélection animale et sur différentes banques de gènes, qui ont des incidences sur la diversité zoogénétiques, afin de permettre aux sélectionneurs et aux pays de faire des choix judicieux pour leurs programmes de sélection.
3. Établir des structures et des politiques institutionnelles, le cas échéant, notamment des mesures spécifiques pour conserver les races menacées d'extinction, et empêcher que d'autres le deviennent. Une combinaison de mesures *in situ* et *ex situ* est nécessaire.
4. Proposer et encourager des incitations [sans effet de distorsion du commerce] pour les producteurs et les consommateurs, afin qu'ils conservent les ressources zoogénétiques [menacées].

Priorité stratégique 8 Établir ou renforcer les programmes de conservation *in situ*

Justification: Les mesures de conservation *in situ* permettent le maintien et la gestion adaptative des ressources zoogénétiques dans des écosystèmes productifs. Les mesures *in situ* facilitent une coévolution continue dans divers environnements et évitent la stagnation du stock génétique. Les mesures de conservation *in situ* les plus efficaces se fondent sur des approches agroécosystémiques et devraient théoriquement être établies dans le cadre d'une utilisation durable économiquement et socialement rentable. Toutefois, dans certains cas, il faut au préalable investir dans la création de marchés et le développement de produits. [Lorsque ce n'est pas possible, des mesures de soutien direct peuvent être

nécessaires (par exemple, des versements directs n'ayant pas d'effet de distorsion sur les échanges commerciaux, en faveur de la conservation *in situ* des ressources zoogénétiques, ainsi que des services agroenvironnementaux.)

Action:

1. Définir et réviser périodiquement les priorités et les objectifs de la conservation *in situ*.
2. Encourager l'élaboration et la mise en oeuvre au niveau national et régional des programmes de conservation *in situ* pour les races et les populations menacées. Cela peut comprendre [un soutien direct pour les éleveurs de races menacées ou] des mesures [sans effet de distorsion du commerce] pour appuyer des systèmes de production agricole qui gèrent des activités importantes pour les races menacées, et des mesures visant à inciter les organisations d'éleveurs, les organisations communautaires de conservation, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants à participer aux efforts de conservation.
3. Promouvoir les politiques et les mesures à prendre pour garantir l'utilisation durable d'une diversité de races locales, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le soutien de fonds publics ou de financements supplémentaires, par l'intermédiaire de la conservation *in situ*.

Priorité stratégique 9

Établir ou renforcer les programmes de conservation *ex situ*

Justification: Les mesures de conservation *ex situ* fournissent une assurance contre les pertes de ressources zoogénétiques sur le terrain, qu'elles soient dues à l'érosion ou à des situations d'urgence. Les mesures *ex situ* complètent les mesures *in situ*, et devraient être liées à celles-ci, lorsque possible. Les collections *ex situ* peuvent aussi jouer un rôle actif dans les programmes de sélection stratégiques.

Action:

1. Définir et réviser périodiquement les priorités et les objectifs de la conservation *ex situ*.
2. Établir ou renforcer les installations nationales et régionales de conservation *ex situ*, en particulier celles de stockage cryogénique. Appuyer les mesures prises par les pays d'une région qui ont choisi d'établir des installations régionales.
3. Établir des modalités propres à faciliter l'utilisation du matériel génétique entreposé dans des banques de gènes *ex situ* selon des dispositifs justes et équitables de conservation, d'accès et d'utilisation des ressources zoogénétiques.
4. Élaborer et mettre en oeuvre des mesures pour protéger les collections *ex situ* de la disparition de la diversité génétique due à des foyers de maladies et d'autres menaces, en particulier en établissant des échantillons de secours.
5. Identifier les lacunes de collections *ex situ* et les combler.
6. Mettre au point des procédures pour la reconstitution du matériel génétique prélevé dans les banques de gènes, en établissant systématiquement des liens avec les populations vivantes, ou en

établissant des populations *in vivo* de races à risque, en dehors des exploitations, par exemple dans des zoos et des parcs.

Priorité stratégique 10 **Élaborer et mettre en œuvre des stratégies régionales et mondiales de conservation à long terme**

Justification: Il existe d'innombrables races transfrontières régionales et internationales. Une collaboration est souhaitable pour la conservation *in situ* des races transfrontières régionales, ainsi que pour les populations de bétail détenues par des communautés pastoralistes qui pratiquent la transhumance au-delà des frontières nationales. Pour maximiser l'efficacité et minimiser les coûts de la mise en œuvre des mesures de conservation *ex situ*, on peut préférer des stratégies et des installations régionales et mondiales à une réplification des efforts nationaux, à condition de mettre au point des modalités pour le partage des installations entre les pays et de faire en sorte que la politique de conservation relève de la souveraineté nationale [, conformément à leurs obligations commerciales internationales]. À moyen et à long termes, si l'on tient compte des changements environnementaux et socioéconomiques probables, ainsi que des risques de catastrophes et de crises, il est probable que les pays seront plus interdépendants pour les ressources zoogénétiques. La communauté internationale doit donc, à plus forte raison, collaborer pour conserver les races transfrontières locales, régionales et internationales, dans le cadre d'arrangements justes et équitables concernant le stockage, l'accès et l'utilisation de ces ressources. La collaboration régionale et mondiale doit reposer sur des efforts nationaux, mais ne pas s'y substituer.

Action:

1. Aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des plans de conservation pour les races et les populations, en particulier les races et populations transfrontières, fondés sur une combinaison de mesures *in situ* et *ex situ*.
2. Définir des arrangements intégrés pour protéger les races et les populations menacées en cas d'urgence ou d'autres types de catastrophes, et pour permettre la reconstitution des stocks après les urgences en conformité avec la politique nationale.
3. Établir des réseaux régionaux et mondiaux de banques de gènes pour les ressources zoogénétiques, harmoniser les méthodes de conservation des banques de gènes et favoriser les échanges.
4. Faciliter l'établissement de collections de base de matériel zoogénétique, à l'échelle des régions ou des espèces, selon les besoins.

Priorité stratégique 11 **Élaborer des méthodes et des normes techniques de conservation**

Justification: Les méthodes de conservation *in situ* et *ex situ* des ressources zoogénétiques sont encore en cours d'élaboration. En particulier, dans le domaine de la conservation *ex situ*, le besoin de méthodes et de technologies normalisées est particulièrement flagrant.

Action:

1. Entreprendre des recherches, en particulier participatives, pour mettre au point des méthodes et des technologies *in situ* et *ex situ*, en particulier pour la sélection à visée de conservation. Élaborer des

méthodes normalisées et des directives relatives à leur utilisation, selon les besoins.

2. Décrire et diffuser les connaissances, les technologies et les meilleures pratiques.
3. Promouvoir l'utilisation d'indicateurs génétiques appropriés pour compléter la caractérisation phénotypique sur laquelle sont fondées les décisions relatives à la conservation des ressources zoogénétiques.
4. Examiner les incidences des normes zoosanitaires sur la conservation des ressources zoogénétiques et en particulier leur accessibilité.

DOMAINE PRIORITAIRE 4: POLITIQUES, INSTITUTIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Introduction

39. Les politiques et les cadres réglementaires nationaux intéressant les ressources zoogénétiques sont souvent encore incomplets et inefficaces. Des politiques et des législations doivent être formulées pour gérer les dynamiques qui modèlent le secteur et intégrer des questions émergentes d'une complexité croissante, comme l'attention accrue pour les intérêts des consommateurs, la sécurité sanitaire des aliments et les normes alimentaires, la lutte contre les maladies (maladies exclusivement animales et maladies animales transmissibles à l'homme), le traitement des animaux par l'homme, la sophistication accrue des biotechnologies, et l'évaluation et la réduction de l'impact environnemental des activités d'élevage. Il faut aussi améliorer le cadre pour les échanges de ressources zoogénétiques entre les pays. Les politiques doivent être élaborées en tenant compte du rôle croissant des droits de propriété intellectuelle dans le secteur, et de la nécessité de garantir un partage juste et équitable des avantages et de protéger les droits des communautés autochtones et locales, en particulier pastorales, ainsi que leurs systèmes de connaissances.

40. Dans les pays en développement, la demande croissante de produits d'origine animale est le moteur d'un changement structurel rapide dans le secteur de l'élevage. Sans une gestion appropriée, et une planification spatiale et physique au fur et à mesure que les villes s'étendent sur des terres auparavant agricoles, la santé humaine et la durabilité de la production seront gravement menacées. Les politiques sociales et économiques doivent viser à garantir aux populations rurales un traitement équitable dans le processus de changement, de façon à leur permettre de constituer de manière durable leur capacité productive, pour fournir des biens et des services de plus en plus nombreux et de meilleure qualité aux économies nationales en expansion et répondre aux demandes croissantes des consommateurs. En cette période de changement rapide et de privatisations, la planification nationale devra aussi garantir la fourniture à long terme de biens publics, tels que la santé publique, le maintien de la biodiversité, un air salubre et des approvisionnements en eau garantis. Des compromis devront inévitablement être faits entre les différents objectifs nationaux. La gestion des ressources zoogénétiques devra être conciliée avec les autres objectifs et des politiques sectorielles à court et à long termes doivent être intégrées dans le cadre de planification intersectoriel plus large.

41. Dans les pays en développement, l'insuffisance de personnel qualifié - tant en nombre qu'en termes de compétences - pour s'occuper de la gestion des ressources zoogénétiques dans une période de changement économique et social rapide - est l'un des principaux obstacles à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de programmes et de projets concernant ces ressources. Des activités d'éducation et de formation sont nécessaires pour renforcer les capacités de manière durable dans tous les domaines prioritaires.

42. Les activités nationales et internationales de recherche sur tous les aspects de la gestion des ressources zoogénétiques doivent être renforcées. Le rôle des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), et de l'appui que leur fournit le CGRAI est crucial dans ce contexte.

43. Pour faire face à ces enjeux majeurs, il faudra mettre en place une base de compétences solide et diversifiée. Dans de nombreux pays en développement en particulier, l'insuffisance des capacités humaines et des ressources financières est un obstacle majeur pour créer les institutions requises et planifier et mettre en œuvre une approche stratégique de l'utilisation, de la mise en valeur et de la conservation des ressources génétiques animales. Pour parvenir à utiliser durablement, mettre en valeur et conserver ces ressources, de nombreux pays devront donc s'orienter en particulier vers l'établissement et le renforcement des institutions pertinentes, l'adoption et la mise en œuvre de politiques et de cadres réglementaires efficaces, et le renforcement des capacités humaines requises.

44. Les Centres de coordination nationaux pour les ressources zoogénétiques – établis dans le contexte de la Stratégie mondiale – sont un élément institutionnel fondamental pour la construction et le maintien des réseaux de gestion des ressources zoogénétiques. La plupart des pays ont établi un Centre de coordination national pour ces ressources. De sérieuses contraintes en matière de ressources humaines et financières ont rendu leur établissement difficile, et menacent encore leur continuité. Une coopération entre les pays est nécessaire pour la mise en place des Centres de coordination nationaux et le développement des réseaux régionaux.

45. Les réseaux sont importants pour relier les parties prenantes mais aussi pour soutenir le développement institutionnel et le renforcement des capacités. Dans quelques pays, ces réseaux sont bien développés et bénéficient d'un appui d'organisations non gouvernementales actives, telles que des associations d'éleveurs, qui conçoivent, planifient et mettent en œuvre des programmes et des plans d'action pour les ressources zoogénétiques.

46. Outre ces efforts de développement des capacités de planification nationale, il faut aussi sensibiliser les populations à l'importance des ressources zoogénétiques, afin de promouvoir des investissements dans ce domaine au niveau national. Dans de nombreux cas, le développement de l'élevage a jusqu'à présent été axé sur le déploiement de races exotiques plutôt que sur l'amélioration et la conservation des races locales. Les consommateurs devront comprendre et soutenir les efforts de conservation et d'utilisation des races locales qui évitent une dépendance excessive à l'égard des races transfrontières. Dans de nombreux pays développés, la part de produits de grande valeur, dérivés de races spécifiques, contribue au maintien de la diversité animale. Dans les pays en développement, l'identité culturelle, souvent exprimée en préférences alimentaires, peut être à la base d'une prise de conscience croissante de la valeur des diverses races et garantir le développement économique à long terme, y compris pour les petits agriculteurs et les communautés actuellement marginales.

47. La sensibilisation au niveau international sera aussi un facteur clé pour mobiliser un appui populaire et une collaboration internationale pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*.

Objectif à long terme

Établir des politiques intersectorielles et des cadres juridiques et renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour parvenir à une planification efficace à moyen et long termes du développement du secteur de l'élevage, et mettre en œuvre des programmes nationaux pour l'utilisation, la mise en valeur et la conservation durables à long terme des ressources zoogénétiques.

Priorité stratégique 12 **Établir ou renforcer les institutions nationales, y compris les centres de coordination nationaux, pour planifier et appliquer les mesures concernant les ressources zoogénétiques, à l'appui du développement du secteur de l'élevage**

Justification: Dans le secteur de l'élevage, on voit apparaître des problèmes d'une complexité croissante qui exigent de concilier les intérêts de diverses parties prenantes, et de promouvoir activement la production de biens publics qui risqueraient autrement de disparaître, en cette période de changements rapides incontrôlés. Les problèmes des consommateurs, les questions de santé et la gestion des nouvelles

biotechnologies, ainsi que la planification physique et spatiale de la production animale dans le contexte d'une expansion des zones urbaines et des aires protégées, doivent être intégrés dans la planification nationale, dans le cadre d'une approche holistique.

Action:

1. Analyser les capacités institutionnelles nationales à l'appui d'une planification holistique du secteur de l'élevage.
2. Établir des Centres de coordination nationaux pleinement opérationnels pour les ressources zoogénétiques ou renforcer les Centres déjà établis.
3. Établir une coordination nationale solide entre les Centres de coordination nationaux et les intervenants concernés par les ressources zoogénétiques, comme les professionnels de la sélection, les organismes publics, les organisations de la société civile, les réseaux et les comités consultatifs.
4. Élaborer et mettre en oeuvre des instruments d'intervention, le cas échéant, pour que les responsables de la planification nationale orientent le développement futur du secteur de l'élevage en fonction des priorités nationales, notamment en ce qui concerne le déploiement des ressources zoogénétiques et les effets des systèmes de production animale sur l'environnement.
5. Promouvoir la coordination et les synergies entre les différentes autorités s'occupant des différents aspects de la planification, au sein des ministères et entre les différents ministères, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes. et garantir leur participation au processus.

Priorité stratégique 13 **Établir ou renforcer les services nationaux d'éducation et de recherche**

Justification: La recherche et l'éducation doivent être renforcées dans tous les domaines de la gestion des ressources zoogénétiques. L'établissement, le renforcement et le maintien des institutions de recherche et d'éducation sont essentiels pour donner aux pays les moyens de mieux planifier et mettre en oeuvre les activités prioritaires dans le domaine de la caractérisation, de l'inventaire et de la surveillance des risques et des tendances, de l'utilisation durable, de la mise en valeur et de la conservation des ressources zoogénétiques.

Action:

1. Identifier les besoins à court, moyen et long termes en matière de recherche et d'éducation, et promouvoir la formation, dans les pays ou au niveau international, du personnel d'encadrement approprié.
2. Examiner les capacités nationales dans le domaine de la recherche et de l'éducation, dans les disciplines pertinentes, et établir des objectifs de formation, pour la création d'une base de compétences nationales.
3. Établir ou renforcer, en partenariat avec d'autres pays, le cas échéant, les institutions de recherche, de formation et de vulgarisation pertinentes, notamment les systèmes nationaux et régionaux de recherche agricole, pour soutenir la caractérisation, l'inventaire et la surveillance des tendances et des risques associés, l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.

4. Examiner les besoins nationaux de formation des éleveurs, tout en respectant les savoirs traditionnels et pratiques locales.

Priorité stratégique 14 Renforcer les capacités nationales en matière de ressources humaines dans les domaines de la caractérisation, de l'inventaire et de la surveillance des tendances et des risques associés, de l'utilisation durable, de la mise en valeur et de la conservation.

Justification: De nombreux pays ne disposent pas des ressources humaines nécessaires pour:

- entreprendre la caractérisation, l'inventaire et la surveillance systématiques des tendances et des risques associés nécessaires à la prise de décisions;
- entreprendre la planification stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes d'utilisation durable et de mise en valeur;
- entreprendre la planification stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes de conservation *in situ* et *ex situ* des ressources zoogénétiques.

Une formation, des échanges d'informations et la confrontation d'expériences à l'intérieur des régions et entre les régions seraient utiles.

Action:

1. Établir ou renforcer des programmes de formation et de transfert des technologies, ainsi que des systèmes d'information pour l'inventaire, la caractérisation et la surveillance des tendances et des risques associés; l'utilisation durable et la valorisation; et la conservation.
2. Établir ou renforcer des réseaux associatifs d'institutions de recherche, d'associations d'éleveurs et d'autres intervenants des secteurs public et privé et de la société civile, à l'intérieur des pays et entre les pays, en vue de l'échange d'informations et de connaissances concernant l'utilisation durable, la sélection et la conservation.
3. Établir ou renforcer les organisations, réseaux et initiatives communautaires axés sur l'utilisation durable, la sélection et la conservation.

Priorité stratégique 15 Établir ou renforcer l'échange d'informations, la recherche et l'éducation, au niveau international

Justification: Les institutions internationales de recherche et d'éducation existantes, y compris le CGRAI, fournissent des biens publics importants grâce à des activités de recherche et de renforcement des capacités, ou par le biais de systèmes d'informations, intéressant les ressources zoogénétiques. Dans le cadre de ses programmes techniques, la FAO contribue aussi activement à ces efforts.

Action:

1. Établir ou renforcer les activités internationales de recherche et de renforcement des capacités, en particulier pour aider les pays en développement et les pays à économie en transition à mieux utiliser et mettre en valeur leurs ressources zoogénétiques.

2. Continuer de perfectionner le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) de la FAO, comme outil de communication et centre d'échange mondial pour les ressources génétiques animales.
3. Élaborer des mesures relatives à l'établissement de rapports sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques nationales, qui puissent aussi être utiles aux gouvernements pour établir des rapports pertinents dans d'autres forums internationaux, en vue de réduire la charge globale de travail liée à l'établissement des rapports.
4. Établir et renforcer la constitution de bases de données nationales, en vue de permettre le partage d'informations entre les pays.

Priorité stratégique 16

Intensifier la coopération internationale pour renforcer les capacités des pays en développement et des pays en phase de transition économique dans les domaines suivants:

- **caractérisation, inventaire et surveillance des tendances et des risques associés;**
- **utilisation durable et mise en valeur;**
- **conservation des ressources zoogénétiques.**

Justification: Il existe de grandes différences à l'intérieur des régions et entre les régions dans les capacités humaines, institutionnelles, technologiques et de recherche dont disposent les pays pour l'inventaire, la caractérisation et la surveillance des tendances et des risques associés, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques et la conservation – *in situ* et *ex situ* – des ressources zoogénétiques. Les pays en développement et les pays en phase de transition économique tireront un grand profit des échanges d'informations et d'une collaboration avec des pays qui ont un avantage comparatif dans ces domaines. Une action internationale est nécessaire, surtout pour les races menacées et pour les races transfrontières, qui peuvent avoir une base génétique restreinte.

Action:

1. Mettre en place ou renforcer la coopération technique et établir des installations pour le transfert des technologies et la confrontation d'expériences, et renforcer les possibilités dans le domaine de l'éducation et d'autres types de formation, entre les pays compte tenu des intérêts particuliers des pays en développement et des pays en transition.
2. Établir ou renforcer la collaboration internationale dans les domaines de la caractérisation, de l'utilisation, de la mise en valeur, ainsi que de la conservation des races transfrontières.

Priorité stratégique 17

Établir des Centres de coordination régionaux et renforcer les réseaux internationaux

Justification: La gestion des races et des populations transfrontières, ainsi que les caractéristiques socioéconomiques, culturelles et environnementales spécifiques aux régions, justifient une coordination et une collaboration au niveau régional. Il est souvent plus efficace et plus rentable d'investir dans des activités conjointes, comme le stockage de gènes, plutôt que de répéter des activités nationales qui font double emploi.

Action:

1. Soutenir l'établissement, à l'initiative des pays, de Centres de coordination régionaux pour les ressources zoogénétiques, selon les besoins.
2. Établir ou renforcer et entretenir des réseaux régionaux, et en particulier, si nécessaire, des bases de données régionales, pour l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.
3. Relier les activités régionales sur les ressources zoogénétiques à des organisations régionales.
4. Entretenir et renforcer le Centre de coordination mondial à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour promouvoir la collaboration et les réseaux internationaux.

Priorité stratégique 18**Sensibiliser davantage aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques, au niveau national**

Justification: Dans le secteur de l'élevage et dans d'autres secteurs ayant une incidence sur celui-ci, comme les politiques et les pratiques relatives à l'environnement et celles concernant plus généralement l'agriculture et le développement, il est impératif de faire mieux comprendre l'importance des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques, les caractéristiques spécifiques et les produits et services dérivant des races locales, ainsi que les facteurs ayant un impact sur la conservation et l'utilisation de ces ressources. Ces campagnes de sensibilisation nationale devraient attirer l'attention sur les caractéristiques spécifiques du secteur de l'élevage, et chercher à mobiliser un appui pour des initiatives publiques et privées en faveur de l'utilisation durable, de la mise en valeur et de la conservation des ressources zoogénétiques.

Action:

1. Communiquer les informations rationnelles ciblées, fournies par les médias, des manifestations publiques et d'autres moyens, en vue de mieux faire reconnaître l'importance des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques. Il s'agit de tenir compte de leurs caractéristiques spécifiques et, au besoin, d'orientations spécifiques qui en découlent, pour leur utilisation durable, leur mise en valeur et leur conservation, y compris la contribution [et] [,] les besoins [et les droits] des communautés d'éleveurs.
Le public visé serait notamment les décideurs, tous les grands intervenants du secteur de l'élevage et des secteurs connexes, ainsi que le grand public.

Priorité stratégique 19**Sensibiliser davantage aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques, au niveau régional et international**

Justification: Une campagne de sensibilisation – notamment au sein des institutions et des forums spécialisés dans l'environnement et dans le développement et l'agriculture plus généraux, mais aussi auprès d'autres parties prenantes, telles que les donateurs et la société civile – est nécessaire pour faire mieux comprendre l'importance des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques, leurs caractéristiques spécifiques et les besoins qui en découlent en matière d'utilisation durable, de mise en valeur et de conservation.

Action:

1. Promouvoir des campagnes régionales et internationales de sensibilisation à l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et chercher à mobiliser un large appui auprès des gouvernements, des institutions et de l'opinion publique.

Priorité stratégique 20**Examiner et améliorer les cadres politiques et juridiques nationaux régissant les ressources zoogénétiques**

Justification: Des politiques et des instruments juridiques divers ont des effets directs et indirects sur l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques. Or, ils sont souvent axés sur des objectifs différents, tels que le développement économique, la protection de l'environnement, la santé animale, la sécurité sanitaire des aliments, la protection des consommateurs, les droits de propriété intellectuelle, la conservation des ressources génétiques, l'accès à ces ressources et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Il importe de garantir une plus grande cohérence entre ces instruments et ces politiques sans compromettre leurs objectifs, ou l'objectif clé de la sécurité alimentaire, et en tenant compte des caractéristiques spécifiques des ressources zoogénétiques qui appellent des solutions spécifiques. Les moyens d'accès et de partage des avantages doivent être pris en considération.

Action:

1. Examiner régulièrement les politiques et les cadres réglementaires nationaux existants, en vue d'identifier les éventuels effets qu'ils pourraient avoir sur l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques, en particulier en ce qui concerne la contribution et les besoins des communautés locales d'éleveurs.
2. Envisager des mesures pour limiter tout effet identifié lors de l'analyse des politiques et des cadres juridiques. Ces mesures peuvent comprendre des réformes des politiques ou de la législation, ou des ajustements au niveau de la mise en œuvre, en tenant compte de la nécessité de concilier les buts et objectifs des politiques et des instruments juridiques pertinents, ainsi que les intérêts des différentes parties prenantes.
3. Encourager la cohérence entre les législations et politiques nationales relatives aux ressources zoogénétiques et les accords internationaux pertinentes, le cas échéant.
4. Veiller à ce que les résultats de recherches pertinentes soient pris en compte lors de l'élaboration des politiques et réglementations nationales en matière de ressources zoogénétiques.

Priorité stratégique 21**Examiner et élaborer des politiques et des cadres réglementaires internationaux intéressant les ressources zoogénétiques**

Justification: Les politiques et les accords de réglementation internationaux peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les politiques et les cadres qui affectent la mise en valeur des ressources zoogénétiques sont souvent généraux, et axés sur des questions comme le développement économique, les normes commerciales, la protection de l'environnement, la sécurité sanitaire des aliments, l'accès et le partage

des avantages et la propriété intellectuelle. Les accords internationaux spécifiques au secteur comprennent les normes de santé animale et les normes alimentaires applicables aux produits animaux. Il importe de faire en sorte que les politiques et cadres nationaux et les instruments internationaux auxquels adhèrent les pays et qui ont un impact sur leur capacité d'échanger, d'utiliser et de conserver les ressources génétiques animales, ainsi que sur le commerce des produits d'origine animale se renforcent mutuellement.

Action:

1. Examiner les accords internationaux existants ayant un impact sur l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques, afin de s'assurer que les politiques et les cadres de réglementation internationaux tiennent compte de l'importance particulière pour la sécurité alimentaire des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que des traits distinctifs de ces ressources qui appellent des solutions particulières et de l'importance des sciences et des innovations, et qu'ils reconnaissent la nécessité de concilier les objectifs et les buts des divers accords, ainsi que les intérêts des régions, des pays et des parties prenantes, et notamment des éleveurs.
2. Analyser les implications et les impacts des accords internationaux et des évolutions relatives à l'accès aux ressources zoogénétiques et au partage des avantages découlant de leur utilisation, sur les intervenants du secteur des ressources zoogénétiques, en particulier les éleveurs.

Priorité stratégique 22

Coordonner les efforts de la Commission liés aux ressources zoogénétiques avec ceux d'autres instances internationales

Justification: La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est l'instance intergouvernementale permanente de la FAO où les pays examinent des politiques et des questions sectorielles et intersectorielles liées à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. D'autres organisations et forums internationaux se réunissent régulièrement et formulent des politiques et des réglementations qui ont une incidence directe ou indirecte sur la gestion des ressources zoogénétiques et sur les rôles et les intérêts des diverses parties prenantes dans le secteur de l'élevage. Ces forums sont la CDB, l'OMPI, l'OMC, l'OIE et le *Codex Alimentarius*. Il est indispensable de renforcer les synergies et la cohérence entre ces processus.

Action:

1. Développer la coopération et renforcer la participation des organisations et des forums internationaux et leurs contributions aux travaux effectués par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le domaine des ressources zoogénétiques.

/Priorité stratégique 23

Renforcer les efforts de mobilisation de ressources [, notamment financières,] pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques

Justification: Les efforts faits au niveau mondial pour mobiliser des ressources pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur

des ressources zoogénétiques, tant au niveau national qu'international, sont très insuffisants par rapport aux besoins [, et aux niveaux des ressources affectées à la conservation de la biodiversité générale ou aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture]. La réussite du [*Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*] dépend d'une mobilisation [accrue] des ressources financières, conformes aux besoins identifiés [en harmonie avec les autres priorités].

Action:

1. Redoubler d'efforts pour aider les parties prenantes [et les gouvernements] à concevoir des programmes et des politiques pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, [propres à garantir] [afin de garantir] des financements adéquats, en particulier pour les pays en développement et les pays en phase de transition économique.
2. [Garantir le maintien des engagements par rapport aux institutions internationales pertinentes.]
3. Mettre en place un ou plusieurs Mécanismes de suivi pour la mise en œuvre du [*Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*] [dans le cadre de la structure actuellement fournie par le Centre de coordination mondial].
4. [Mobiliser des ressources et obtenir des engagements financiers pour] [Aider à] mettre en place des systèmes de secours *ex situ* pour se prémunir contre les risques découlant de situations d'urgence ou d'éventuelles catastrophes.
5. Renforcer la coopération financière et établir des installations pour le transfert des technologies et la confrontation d'expériences, et renforcer les possibilités dans les domaines de l'éducation et d'autres types de formation, entre les pays.
6. [Assurer la coordination relative aux ressources zoogénétiques aux niveaux national et régional parmi les donateurs.]]

]

**ANNEXE
APPENDICE 2**

[Pas de texte]

**[ACCORD SUR] LA MISE EN ŒUVRE ET LE FINANCEMENT DU
PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES**

1. *[Le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques fournit un cadre international efficace et important pour stimuler les efforts en vue d'assurer l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et qu'il contribuera aux efforts déployés pour assurer la sécurité alimentaire des populations mondiales et éliminer la pauvreté.]*
2. *[La mise en œuvre du Plan d'action mondial exigera d'importants investissements stratégiques à long terme [et des mesures] visant à dynamiser les programmes régionaux et internationaux axés sur les ressources zoogénétiques. Le processus doit encourager et appuyer la participation des agriculteurs, des éleveurs nomades et des sélectionneurs [, des gouvernements, des organisations régionales et internationales, des scientifiques et des chercheurs], des communautés locales et autochtones, des organisations et des institutions et de la société civile. La collaboration régionale et internationale sera cruciale.]*
3. *[Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial seront évalués par les gouvernements nationaux et les Membres de la FAO par l'intermédiaire de la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Pour ce faire, la Commission pourrait traiter les domaines prioritaires du Plan d'action mondial [à ses réunions] [d'une manière ciblée et organisée, dans le contexte du Programme de travail pluriannuel] [, sans préjudice des priorités nationales].]*
4. *[Le Plan d'action mondial aiderait la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à s'acquitter de son mandat, et que les progrès accomplis dans sa mise en œuvre et les processus de suivi qui y sont rattachés seraient supervisés et orientés par des Membres de la FAO, par l'intermédiaire de la Commission. À cet effet, la Commission pourrait élaborer un programme échelonné s'inscrivant dans son Programme de travail pluriannuel en vue de passer en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial à évolution continue et d'en faciliter la mise à jour. C'est pourquoi les Membres sont encouragés à adopter, par l'intermédiaire de la Commission, la présentation des rapports sur l'état d'avancement de toutes les parties concernées ainsi que les critères et indicateurs permettant d'évaluer les progrès de la mise en œuvre.] OU [Afin de faciliter l'évaluation mentionnée dans les paragraphes précédents, la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture devrait convenir des modalités de présentation des rapports nécessaires ainsi que des critères et des paramètres pour l'évaluation du processus de mise en place du Plan d'action mondial.]*
5. *[Il sera nécessaire d'évaluer la situation et les tendances des ressources zoogénétiques, notamment à la lumière du grand nombre de races courant le risque de disparaître dans le monde. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture doit recevoir périodiquement des rapports de situation et de tendances des ressources zoogénétiques et des facteurs influant sur le changement, afin de contribuer au système d'alerte précoce en matière de ressources zoogénétiques.]*
6. *[À la lumière des conclusions des rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et des rapports sur la situation et les tendances, les conclusions de la Commission doivent être portées à l'attention des gouvernements et des institutions internationales concernés afin de combler les écarts, de rectifier les déséquilibres ou les manques de coordination, et d'envisager de nouvelles initiatives ou activités.]*

7. [La responsabilité principale de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* incombait aux gouvernements. La nécessité de Centres de coordination nationaux efficaces pour gérer les ressources zoogénétiques et l'importance des réseaux nationaux pour mobiliser et engager les parties prenantes dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* sont reconnues. Chaque pays déterminera ses propres priorités à la lumière de celles convenues dans le *Plan d'action mondial* et dans le cadre de ses besoins en matière de développement de l'agriculture et de l'alimentation, et coopérera, le cas échéant, avec d'autres États et organisations internationales.]
8. [Les réseaux internationaux pour les ressources zoogénétiques doivent être encouragés et renforcés par la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, en notant le rôle important des Centres de coordination régionaux et des réseaux régionaux pour bâtir des partenariats fondés sur la collaboration, coordonner les efforts de gestion au niveau régional en matière de ressources zoogénétiques, renforcer le partage d'informations, mettre en place une coopération technique, une formation et des activités de recherche.]
9. [Le rôle essentiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans le soutien des efforts nationaux pour mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*, notamment en faveur des pays en développement et des pays en transition [est reconnu]. [La poursuite des efforts visant à faciliter les réseaux et la collaboration à l'échelle régionale et mondiale, l'appui à l'organisation de réunions intergouvernementales, la mise à jour et le perfectionnement du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques, la mobilisation des fonds de donateurs pour gérer les ressources zoogénétiques, la création d'un dossier de projets régionaux et nationaux, la mise au point des produits de communication et la coordination de la préparation future des rapports de situation et de tendances sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde [sont] [ont été jugés comme] des fonctions essentielles de l'Organisation.]]
10. [L'importance de mettre au point et de transférer des technologies liées à l'inventaire, à la caractérisation, à l'utilisation durable, au développement et à la conservation des ressources zoogénétiques, ainsi que d'autres aspects liés à la gestion de ces ressources est reconnue. Les *Activités stratégiques prioritaires* soulignent la nécessité du développement et de la collaboration techniques. La mise en œuvre des quatre Domaines de priorité exige un échange d'informations un engagement en matière de collaboration et une coordination entre les gouvernements, les organismes internationaux, les organisations non gouvernementales et autres, afin d'organiser et de conduire des initiatives en matière de recherche et de formation au niveau mondial.]
11. [La nécessité de promouvoir la fourniture d'assistance technique, notamment aux pays en développement et aux pays en transition, soit bilatéralement soit par l'intermédiaire d'organisations nationales et internationales compétentes, en vue de faciliter la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* est reconnue. Les pays développés doivent s'efforcer de faciliter l'accès et le transfert des technologies utiles afin d'aider les pays en développement et les pays en transition à mettre en place leurs programmes nationaux en matière de ressources zoogénétiques, tout en respectant les droits de propriété et les droits d'accès.]
12. [Les directives et l'assistance techniques ainsi que les programmes de formation coordonnés préparés par la FAO ont beaucoup fait progresser les travaux sur les ressources zoogénétiques. Ce rôle déterminant devait être maintenu à l'avenir afin d'aider tous les pays à mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*.]
13. [Des ressources importantes [mais non déterminées] pour les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont fournies par les gouvernements, certaines sources de financement nationales, des organisations bilatérales et multilatérales et des sources régionales.[Malgré les efforts visant à accroître la sensibilisation du public par le biais des gouvernements nationaux, des organisations et des institutions internationales, les ressources financières nécessaires pour la mise en place du Plan d'action mondial par les pays en développement et les pays en transition sont clairement et dramatiquement insuffisantes.] [La mise en œuvre intégrale du *Plan d'action mondial* exige une augmentation significative des activités et des investissements, conformes à la portée du *Plan d'action mondial*.]

14. [Le flux non durable de ressources financières aux pays en développement et aux pays en transition provoque un niveau intermittent d'activités sur l'utilisation durable, le développement et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La mise en place complète du Plan d'action mondial nécessite une augmentation importante des activités et des investissements, proportionnés au champ d'application du *Plan d'action mondial*.]
15. [La nécessité de disposer de [sources] [nouvelles et] supplémentaires de fonds pour appuyer les activités prioritaires et pour combler l'insuffisance des capacités [et des transferts de technologies] est reconnue et la mise en œuvre doit être progressive. [Chaque pays devrait s'efforcer de [respecter les] [fournir, conformément à ses capacités, un appui et des stimulants financiers en ce qui concerne] les priorités stratégiques nationales qui visent à atteindre les objectifs du Plan d'action mondial [conformément aux programmes politiques et plans nationaux].]
16. [La coopération internationale devait [être assurée] [renforcée] pour faciliter la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, notamment en vue d'appuyer et de compléter les efforts des pays en développement et des pays en transition.]
17. Les principales institutions bilatérales et multilatérales de développement et de financement devraient être invitées à examiner la manière et les moyens d'appuyer la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. [Ces financements devraient provenir des pays développés ou d'autres sources et devraient, dans la mesure du possible, viser à faciliter la mobilisation d'autres sources et mécanismes de financement et aider les pays à mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*.] [Tous les efforts doivent être consentis pour rechercher de nouvelles sources de financement innovantes et tirer tout le parti possible des ressources financières disponibles.] Les organisations non gouvernementales et le secteur privé doivent être encouragées à participer à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* et à l'appuyer.
18. Les pays devraient encourager la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, notamment par des initiatives nationales. Celles-ci devraient être complétées, le cas échéant, par la coopération internationale afin de fournir un cadre de référence cohérent [et une assistance financière] pour l'échange d'informations [, l'accès aux technologies et le transfert de technologies] et le renforcement des capacités.
19. [À cette fin, la FAO devrait assurer un appui adéquat du Programme ordinaire à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*.]
20. En outre, la FAO devrait chercher, au sein de mécanismes, fonds et organismes internationaux pertinents, des moyens leur permettant de contribuer à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. La présentation du *Plan d'action mondial* à ces institutions et la présentation mutuelle de rapports sur une base régulière au sujet des activités relevant des priorités stratégiques du *Plan d'action mondial* seront des instruments appropriés dans ce contexte.
21. [Les gouvernements devraient, à l'appui des activités susmentionnées, prendre les mesures nécessaires et appropriées au sein de mécanismes, fonds et organismes internationaux pertinents pour faire en sorte que la priorité et l'attention voulues soient accordées à l'allocation effective de ressources prévisibles et convenues pour la mise en œuvre d'activités dans les domaines stratégiques prioritaires du *Plan d'action mondial*.]
22. [En outre, les gouvernements des pays développés devraient accorder l'attention voulue à la mise en œuvre d'activités dans les domaines prioritaires stratégiques du *Plan d'action mondial*, par le biais de la coopération bilatérale, régionale et multilatérale.]
23. Des contributions volontaires peuvent également être fournies, notamment par le secteur privé et des organisations non gouvernementales, et versées à un mécanisme approprié comme un compte de fonds fiduciaire, qui serait créé à la FAO.
24. [Il sera essentiel de définir un modèle approprié pour la réception des rapports intérimaires, ainsi que des critères et indicateurs adéquats pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*. Il conviendra d'éviter les chevauchements d'efforts. En conséquence, il faut continuer à améliorer le suivi de l'utilisation

durable des ressources zoogénétiques sur la base de l'identification des races menacées au niveau national, selon qu'il conviendra, compléter les inventaires nationaux et chercher des financements pour ce processus à tous les niveaux. L'alerte rapide devrait être traitée dans le cadre du suivi.]]

**ANNEXE
APPENDICE 3**

**PROJET DE
DÉCLARATION D'INTERLAKEN SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES**

1. Conscients des rôles essentiels et de la valeur des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, notamment de leur contribution à la sécurité alimentaire pour les générations actuelles et futures; ayant présentes à l'esprit les menaces que la perte et l'érosion de ces ressources font peser sur la sécurité alimentaire et la nécessité pour les communautés rurales de conserver leurs moyens de subsistance; nous, représentants de [*nombre d'États et nombre d'organisations*] nous sommes réunis à Interlaken (Suisse), à l'invitation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour cette Première Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, accueillie par le Gouvernement suisse, conscients de nos responsabilités et des nombreux défis que nous avons à relever mais convaincus que des progrès peuvent et doivent être faits et confiants dans notre aptitude à les accomplir. [Cette Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques représente une importante contribution à l'établissement d'un cadre international efficace pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et pour la sécurité alimentaire mondiale].
2. Nous reconnaissons que les États ont des droits souverains sur leurs ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
3. Confirmant nos responsabilités communes [et individuelles] [mais différenciées] concernant [la gestion durable des] / [les] ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, nous reconnaissons l'interdépendance des pays [, des régions] et des peuples à propos de ces ressources [et l'importance de l'accès à celles-ci].
4. Nous nous engageons à assurer l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, [ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation]. [L'accès à ces ressources et la répartition équitable des avantages découlant de leur utilisation durable doivent rester une priorité]. Notre objectif est de renforcer la sécurité alimentaire mondiale, d'améliorer l'état nutritionnel de l'humanité et de contribuer au développement rural.
5. Nous saluons la publication du rapport sur *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*, qui est le fruit d'un processus lancé à l'initiative des pays avec les conseils de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Ce rapport représente la première évaluation mondiale détaillée de l'état des ressources zoogénétiques et offre une base pour le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*.
6. Nous reconnaissons que la diversité actuelle des espèces animales n'est pas utilisée au maximum de ses possibilités pour accroître la production alimentaire, améliorer la nutrition humaine et renforcer le soutien aux communautés rurales, ni pour favoriser la mise en place de systèmes de production plus efficaces. Nous notons avec une vive inquiétude la lourde perte actuelle de races d'animaux d'élevage. [Cette]/[L'] érosion continue et la perte de ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture [mettront]/[mettraient] en péril les efforts visant à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer l'état nutritionnel de l'humanité et à promouvoir le développement rural. Nous reconnaissons qu'il convient d'accentuer les efforts visant à renforcer la conservation, la mise en valeur, l'amélioration et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques.
7. [Vu le taux alarmant d'érosion des ressources zoogénétiques, des mesures immédiates doivent être prises pour conserver les espèces et les races animales en danger, dans leurs centres de diversité].

8. Nous reconnaissons que les ressources génétiques des espèces animales absolument indispensables pour la sécurité alimentaire, la durabilité des moyens de subsistance et le bien-être de l'humanité sont issues à la fois [de l'évolution naturelle]/[du développement naturel] et de la sélection dirigée par les agriculteurs, éleveurs et sélectionneurs, à travers le monde et de génération en génération. On dispose ainsi d'une grande variété d'espèces animales qui offrent un large éventail d'avantages à l'humanité et à l'environnement. Nous sommes conscients du fait que tous les pays ont un rôle à jouer dans la conservation de ces ressources, qui sont à la base de la mise en valeur des ressources animales, de la sécurité alimentaire et d'une meilleure nutrition de leurs populations rurales et urbaines, ainsi que du soutien de leurs communautés rurales [et de leur patrimoine culturel].

9. Nous reconnaissons que le maintien de la diversité des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est essentiel pour permettre aux agriculteurs, aux éleveurs et aux sélectionneurs de faire face aux défis actuels et futurs pour la production résultant des changements qui se produisent dans l'environnement, notamment d'ordre climatique, pour renforcer la résistance à la maladie et aux parasites et pour répondre à l'évolution de la demande de consommation de produits d'origine animale. Nous reconnaissons également la valeur intrinsèque de la diversité biologique et l'importance écologique, sociale, économique, médicinale, scientifique, éducative[,] [et] culturelle [et] [spirituelle] des espèces animales d'élevage, et notre devoir moral de veiller à ce que les ressources génétiques soient disponibles pour les générations futures.

10. Nous savons que la demande de viande, de lait et d'autres produits d'origine animale est en très forte hausse. L'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture apporteront une contribution vitale à la réalisation des objectifs de la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, ainsi que des *Objectifs du Millénaire pour le développement*, en particulier de l'Objectif n° 1: *Réduire l'extrême pauvreté et la faim*, et de l'Objectif n° 7: *Assurer un environnement durable*. L'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent également contribuer de façon essentielle à faciliter la mise en œuvre du programme Action 21 et de la Convention sur la diversité biologique.

11. [Nous reconnaissons l'énorme contribution que les communautés locales et autochtones et les agriculteurs, les éleveurs et les sélectionneurs de toutes les régions du monde ont apportée et continueront d'apporter à l'utilisation durable à la mise en valeur et à la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture]. [Nous reconnaissons l'énorme contribution historique de toutes les personnes travaillant dans le secteur de l'élevage, qui ont façonné les ressources zoogénétiques en fonction des besoins de la société. C'est en possédant et en gérant des ressources zoogénétiques qu'elles ont apporté leur contribution importante par le passé et ce sont ces mêmes modalités qui doivent être préservées pour que la société puisse en retirer à l'avenir des avantages]. Nous affirmons qu'elles [devraient] / [doivent] recevoir une part équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Nous affirmons qu'il est souhaitable de [protéger] / [préserver] les savoirs traditionnels concernant la sélection et la production animales comme contribution au maintien des moyens de subsistance et qu'il est nécessaire d'assurer la participation pleine et entière des communautés, des agriculteurs [,] [et] des éleveurs [,] [et] [des sélectionneurs] [et des consommateurs] locaux et autochtones à la prise de décisions, à l'échelon national, sur les questions concernant l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.

12. Nous savons qu'il faudra répondre à la demande future de produits d'origine animale dans le contexte d'une agriculture et d'un développement durables et que cela nécessitera des approches intégrées du développement économique et la poursuite d'objectifs sociaux, culturels et environnementaux. Nous comprenons qu'il est nécessaire d'adopter des approches de la gestion qui allient le meilleur des savoirs traditionnels et modernes et des technologies modernes et qu'il convient d'appliquer l'approche par écosystème agricole et des pratiques intégrées de gestion des ressources naturelles.

13. Nous sommes conscients de l'existence de graves lacunes et faiblesses dans les aptitudes nationales et internationales à inventorier, suivre, caractériser, utiliser durablement, mettre en valeur et conserver les ressources zoogénétiques. Nous reconnaissons la nécessité de financements substantiels, d'un appui durable [et de mesures incitatives] [appropriées] pour les programmes nationaux et internationaux concernant les ressources zoogénétiques de manière à renforcer la sécurité alimentaire mondiale et à contribuer à un développement rural durable. Nous affirmons qu'il est nécessaire de réexaminer la capacité institutionnelle et les structures, programmes et politiques de gestion, d'identifier les insuffisances et d'y remédier par le renforcement des capacités nationales, en particulier dans les pays en développement. Nous demandons un renforcement des partenariats entre gouvernements, chercheurs, agriculteurs, éleveurs, sélectionneurs et consommateurs, afin de tirer profit des actuels efforts de gestion des ressources zoogénétiques, combler les lacunes et surmonter les faiblesses principales.

14. Nous reconnaissons que l'accès aux ressources génétiques et aux technologies et leur partage sont essentiels à la sécurité alimentaire mondiale et à la satisfaction des besoins d'une population mondiale croissante, et qu'ils [doivent] / [devraient] être facilités, conformément aux obligations internationales et aux législations nationales pertinentes. [Cet accès]/ [L'accès] à la technologie et les transferts de technologies [, notamment dans le cas de technologies destinées à] [liés à] la conservation [et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques] et des technologies destinées aux agriculteurs, éleveurs et sélectionneurs [des pays en développement et, en particulier, des pays les moins avancés et des pays en transition, [doivent] / [devraient] être assurés et/ou facilités à des conditions équitables et des plus favorables, /y compris à des conditions de faveur et préférentielles convenues d'un commun accord], dans le cadre de partenariats de recherche-développement.] [Dans le cas de technologies couvertes par des brevets et autres droits de propriété intellectuelle, cet accès et ce transfert doivent être assortis de conditions respectueuses d'une protection adéquate et effective des droits de propriété intellectuelle et compatibles avec celle-ci.]

[14bis. Nous reconnaissons que la fourniture de ressources neuves et complémentaires peut avoir des incidences considérables sur la capacité de la planète à prendre en charge les questions d'utilisation durable, de mise en valeur et de conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Nous recommandons donc vivement que des mesures concrètes soient prises pour accroître fortement les ressources financières à l'appui de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* par les pays en développement et les pays en transition.]

17. [Nous reconnaissons que la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* est principalement du ressort des gouvernements nationaux] [, selon leurs capacités]. Nous nous engageons à honorer nos engagements à prendre les mesures nécessaires afin de mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*, conformément à nos capacités nationales. Nous invitons toutes les personnes, communautés et organisations à s'associer à notre cause commune.

18. Nous reconnaissons le rôle essentiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en matière d'appui des efforts déployés par les pays pour mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*. Nous invitons la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à superviser et à évaluer les progrès de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial sur les ressources zoogénétiques* et à faire rapport à ce sujet.

Adopté le 7 septembre 2007